

Enoncé de la garantie limitée sur les consommables 01/07/2002

Conditions de garantie sur les consommables

Lexmark International Technology SA couvre la garantie sur les consommables uniquement s'ils ont été achetés pour votre utilisation personnelle et non pour la revente, auprès de Lexmark, d'un revendeur de consommables agréé Lexmark ou de tout autre revendeur qui a acquis ces produits auprès d'un grossiste en consommables agréé Lexmark (achat d'origine). La garantie proposée par Lexmark vient en complément de toute garantie définie par la loi en vigueur.

La durée de la garantie de chaque produit est présentée dans la section ci-après intitulée « Produits couverts par la garantie limitée sur les consommables » et prend effet à la date du premier achat (ou à la date d'installation du développeur, du photoconducteur et des unités de fusion des imprimantes 3812 et 3816), preuve d'achat faisant foi.

Lexmark garantit qu'à la date d'achat, ce produit sera dépourvu de défaut de matière ou de fabrication.

Si au cours de la période de garantie, ce produit présente *effectivement* un défaut de matière ou de fabrication, il sera remplacé ou réparé gratuitement à la discrétion de Lexmark. La garantie ne couvre pas la réparation ni l'échange si le problème fait suite à un accident, un sinistre, une mauvaise utilisation, un abus, une modification non recommandée par Lexmark (y compris le refill ou le remanufacturage), un mauvais stockage, un dysfonctionnement des équipements ou à une usure normale. L'aspect des caractères ou le taux de remplissage du papier n'est pas non plus couvert par la garantie car il dépend de l'application du client, des paramètres de contraste de l'imprimante, de l'environnement de travail, de l'état général de l'imprimante et du type de papier utilisé.

Pour utiliser votre garantie, vous devez, au cours de la période de garantie, retourner le produit accompagné de la preuve d'achat, à l'endroit où vous l'avez acheté. Si vous l'avez acheté directement auprès de Lexmark, vous devez le retourner à Lexmark. Vous devez l'assurer ou assumer la responsabilité en cas de perte ou de dommage durant le transport, prendre en charge les frais d'envoi et utiliser l'emballage d'origine ou un emballage équivalent. Le produit qui vous sera renvoyé en échange dans le cadre de la garantie devient votre propriété au moment de l'échange. De même, le produit retourné par vos soins dans le cadre de cette garantie devient la propriété de Lexmark dès réception.

Toutes les garanties sur ce produit, qu'elles soient explicites ou implicites, couvrent uniquement la période de la garantie. Aucune garantie, formelle ou tacite, ne s'appliquera après cette période. Ces conditions concernent aussi bien les produits destinés à la vente que ceux affectés à une utilisation immédiate.

Limitation des recours

Votre recours exclusif dans le cadre de cet énoncé de la garantie limitée, concerne la défaillance éventuelle du service de garantie de Lexmark. Pour toute réclamation relative à la prestation ou le manque de prestation par Lexmark dans le cadre de cet énoncé, ou pour toute autre réclamation relative au produit, vous êtes en droit de réclamer le remboursement des dommages réels dans les limites indiquées dans le paragraphe ci-après. La responsabilité de Lexmark relative aux dommages que vous pourriez subir, quelle qu'en soit la cause, résultant du présent énoncé de garantie limitée ou pour toute autre réclamation relative à ce produit, se limite au montant versé pour ce produit au moment de l'achat. Cette limitation de la responsabilité ne s'applique pas aux réclamations relatives aux blessures corporelles ou dommages subis par des biens immobiliers ou matériels du fait de la négligence de Lexmark. En aucun cas, Lexmark ne peut être tenu responsable de toute perte de bénéfices, de manque à gagner ou autres dommages accidentels ou consécutifs, même si 1) Lexmark, 2) un revendeur agréé Lexmark, 3) tout autre revendeur qui a acheté ce produit auprès d'un grossiste agréé Lexmark a été avisé de la possibilité de tels dommages, ou de toute réclamation fondée sur la réclamation d'un tiers.

Certains pays n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de certains dommages. Vous pouvez ne pas être concerné par la limitation ou l'exclusion énoncées ci-dessus.

Produit	7 ans	5 ans	3 ans	1 an	3 Mois
Consommables pour imprimante (hors matricielles)					
Consommables Infoprint 2000 *****				X	
Consommables Infoprint 3000 *****				X	
Consommables 3130 *****				X	
Consommables 3160 / Infoprint 60 *****				X	
Consommables 3170 / Infoprint 70 *****				X	
Consommables 3800				X	
Toner 3812				X	
Unité de fusion 3812 **					X
Développeur 3812 **					X
Photoconducteur 3812 **					X
Toner 3816				X	
Développeur 3816 **					X
Kit de nettoyage 3816 **					X
Kit unité de fusion 3816 **					X
Photoconducteur 3816 **					X
Consommables 3820				X	
Consommables 3825				X	
Consommables 3827				X	
Consommables 3828				X	
Consommables 3829				X	
Consommables 3835				X	
Consommables 3900				X	
Infoprint 4000*****				X	
Consommables 3930				X	
Consommables 3935				X	
Consommables Infoprint 62*****				X	
Consommables Infoprint Hi-Lite Color *****				X	

Produit	10 ans	7 ans	5 ans	3 ans	1 an	3 Mois	90 jours
Support de stockage***							
Disquettes 3.5 pouces				X			
Ruban et cartouches de nettoyage 3480/90 et 3590	X						
Cassette maxi-data 1/4 pouce			X				
Cassette mini-data 1/4 pouce			X				
Consommables pour imprimantes système							
Rubans MICR						X	
Autres rubans pour imprimantes système					X		
Papier pour imprimante					X		
Tête d'impression					X		
Rouleaux encreur					X		
Divers consommables pour imprimante système					X		
Consommables pour machines à écrire et traitement de texte							
Rubans					X		
Ruban correcteur					X		
Elements					X		
marguerite					X		
Imprimantes laser / imprimantes LED							
Cartouche de toner							Garantie à vie****
Cartouche Linea							Garantie à vie****
Cartes de police de caractère			X				
Imprimantes jet d'encre							
Cartouches jet d'encre (sauf J110)					X		
Cartouche jet d'encre J110 / cartouche Perfect Finish							X
Tête d'impression J110					X		
Papier couché et autres papiers spéciaux					X		
Transparents					X		
Divers consommables/ accessoires PC							
Rubans imprimante PC					X		
Papier imprimante PC/WP					X		
Autres consommables PC					X		

* à partir de la date d'achat

** La garantie est valable 3 mois à partir de la date d'installation, mais n'excède pas 2 ans après la date d'achat. C'est à l'utilisateur de relever et de prouver la date d'installation.

*** produits retirés de la vente 06/10/97

**** La garantie ne s'applique pas aux cartouches qui ont été rechargées ou aux cartouches vides à la suite d'une utilisation normale.

***** Les retours au titre de la garantie effectués après le 2 janvier 2002 doivent être envoyés avec l'autorisation appropriée à PFSweb quel que soit le lieu d'achat. Appelez le 1-888-IBM-PRINT (1-888-426-7746)